



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E16339

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2026

ÉDITÉ LE 23/12/2025

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1934

Forme juridique : SARL

DEPUIS LE 01/08/2004

Capital : 41 466

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC VERSAILLES

Siret : 609 800 594 00028

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 01613300L 02

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 7346925904

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 7346925904

Situation fiscale et sociale : A jour au 04/12/2025

Raison sociale : ENTREPRISE PARENTON ET FILS

AVENUE EIFFEL  
11 RUE AUGUSTE BARTHOLDI  
78420 CARRIERES-SUR-SEINE

Téléphone : 01 39 76 15 98

Fax : 01 39 76 07 57

Portable :

Site Internet : <http://www.parenton.fr>

E-mail : [contact@parenton.fr](mailto:contact@parenton.fr)

Responsabilité légale :

PARENTON BENOIT GÉRANT(E) NON ASSOCIÉ(E)

Effectif moyen : 20

Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	10/12/2024
3132	Ardoises (Technicité confirmée) Mention RGE	10/12/2024
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	10/12/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	10/12/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	10/12/2024
o Fenêtres de toit	10/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/12/2024
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	10/12/2024
o Isolation des combles perdus	10/12/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1